

PCAET PAYS PLATEAU CAUX MARITIME

BILAN À MI-PARCOURS



Le PCAET est un outil de planification territoriale, un document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités.

Il vise à définir et coordonner des actions au niveau local pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ses effets.

Il fixe des objectifs en matière de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et l'optimisation des consommations énergétiques.

Echelle : PETR Pays Plateau de Caux Maritime

- CC Côte d'Albâtre
- CC Yvetot Normandie
- CC Doudeville Yerville

Adoption : le 5 décembre 2022



Structure du PCAET :

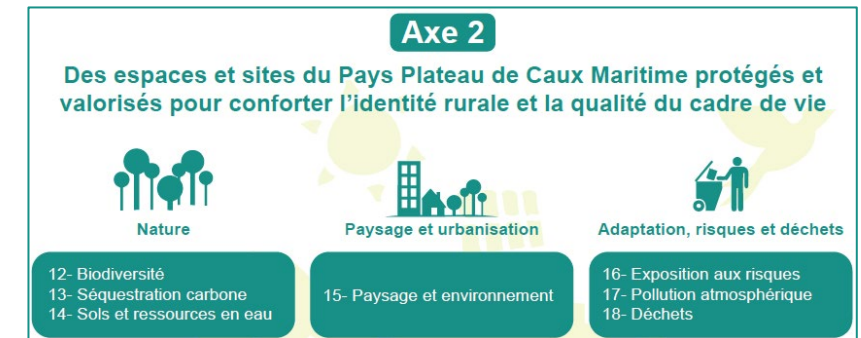
3 axes – 8 leviers d'actions – 166 actions (PETR)

Objectifs stratégiques pour 2050 :

- **49%** de consommation d'énergie
- **65%** d'émissions de gaz à effet de serre
- 100%** de couverture des consommations par des EnR
- 12%** des émissions de carbone stockées

Suivi :

- Bilans annuels des actions (tableau de bord)
- Bilan mi-parcours 2025 (rapport d'évaluation, mis à dispo du public)
- Bilan final en 2028 (bilan complet des actions et des résultats obtenus, mis à disposition du public)



FINALITES

- ▶ A l'intention de la collectivité elle-même
- ▶ Outil de visualisation de l'état d'avancement des actions
- ▶ Document support de communication
- ▶ Ajustement de la mise en œuvre du programme d'actions pour les trois années restantes
- ▶ Étape d'anticipation vers l'évaluation finale et la révision du PCAET à six ans

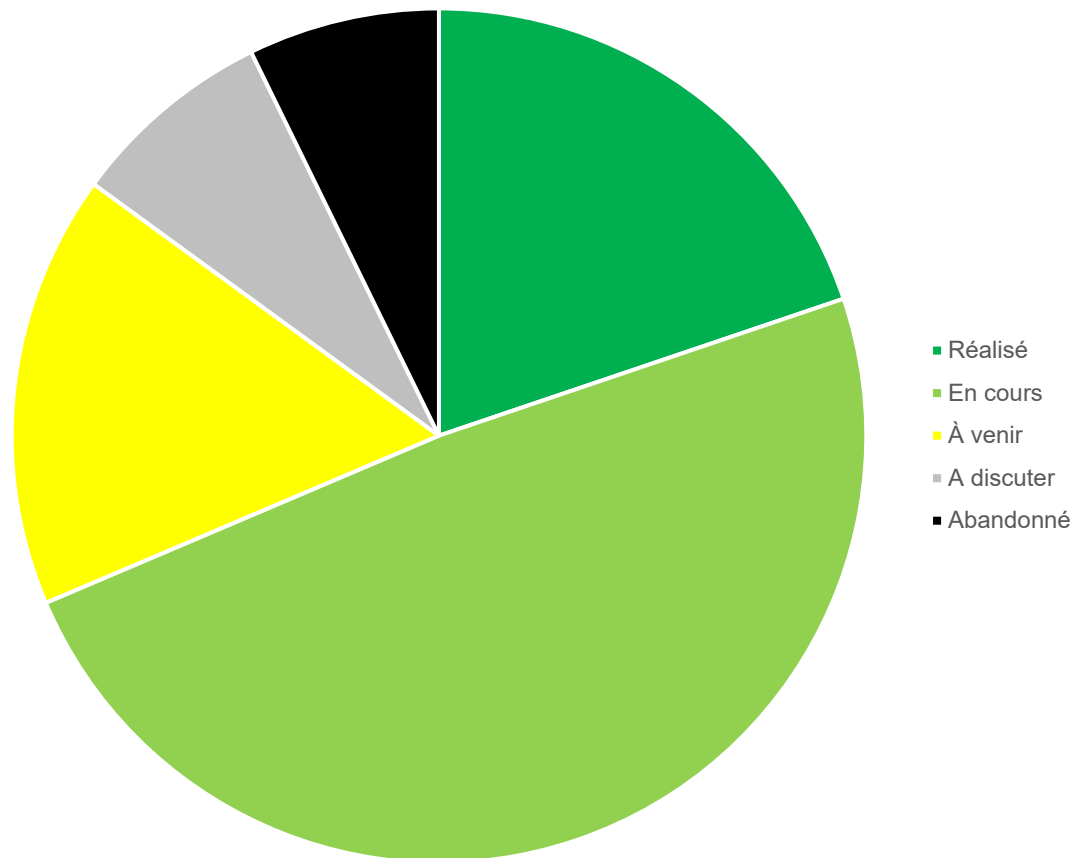
CONTENU

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Actions-phares
6. Anticipation et préparation des évolutions futures.

CONTENU

1. **État d'avancement du programme d'actions**
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Actions-phares
6. Anticipation et préparation des évolutions futures.

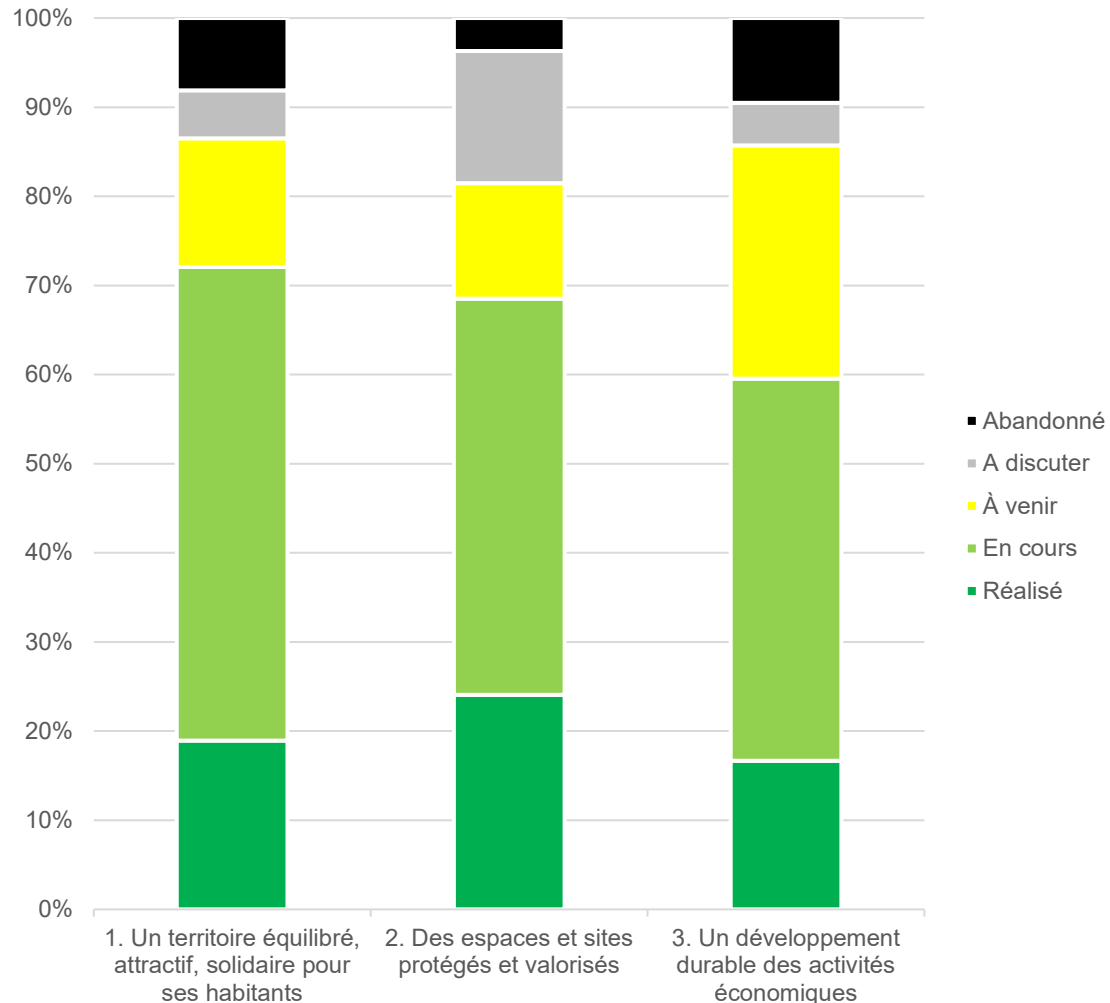
Pourcentage d'avancement des actions



2/3 actions du PCAET sont réalisées ou en cours à mi-parcours

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/7/2025)

Avancement par axe



L'axe 1 « Un territoire équilibré, attractif, solidaire pour ses habitants » est le plus avancé, avec pour rappel les sous-axe suivant :

- 1.1. Résidentiel
- 1.2. Mobilité
- 1.3. Collectivités

L'axe 2 « Des espaces et sites protégés et valorisés » est en retrait, avec pour rappel les sous-axe suivant :

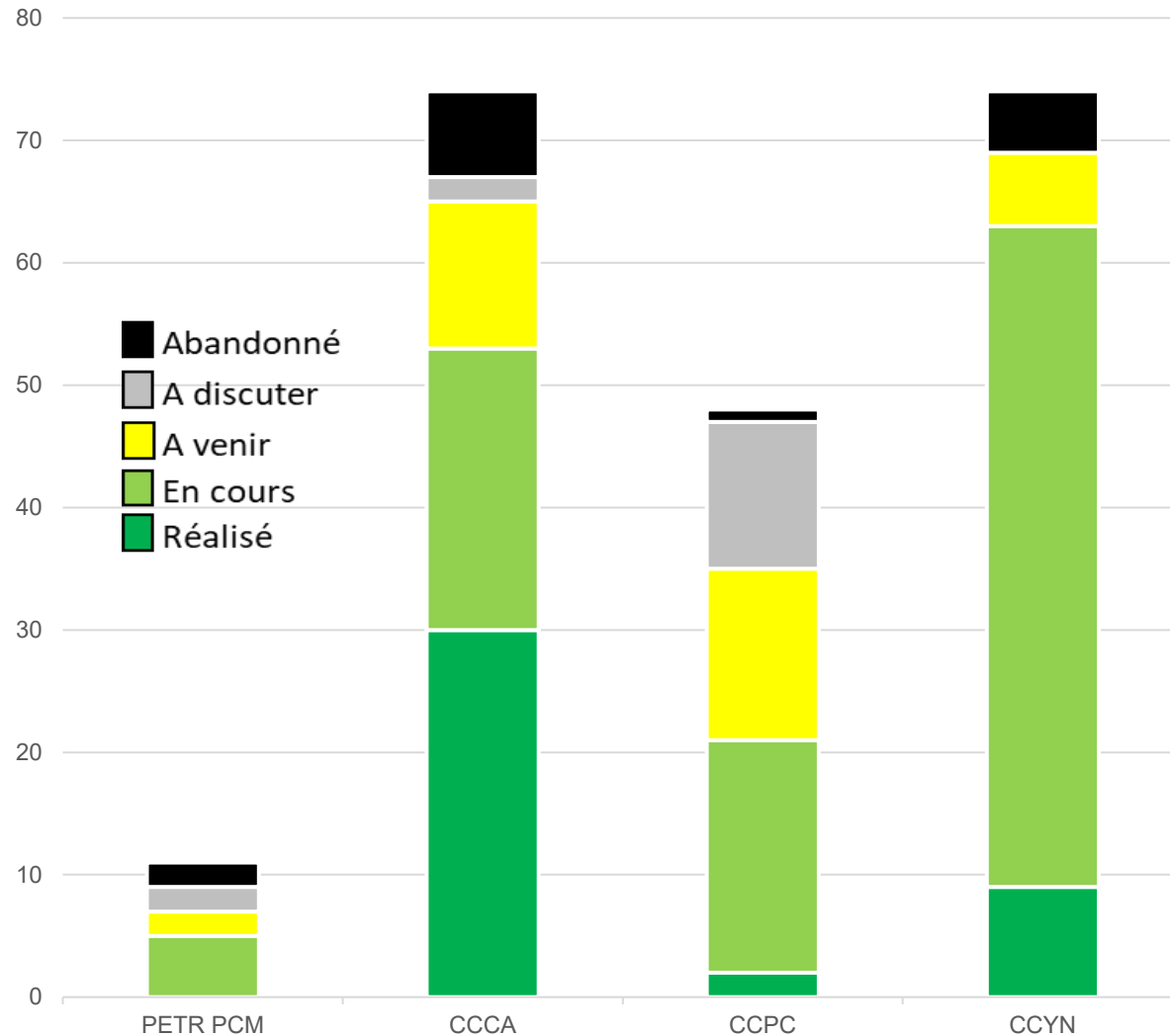
- 2.1. Nature
- 2.2. Paysage et Urbanisation
- 2.3. Adaptation, risques et déchets

L'axe 3 « Un développement durables des activités économiques » peine aussi, avec pour rappel les sous-axe suivant :

- 3.1. Dev Éco
- 3.2. Agriculture

1. État d'avancement du programme d'actions (arrêté au 1/7/2025)

Avancement par Communauté de Communes



Le taux d'avancement global à mi-parcours est de **50 %**.

Des avancements différents entre les différentes communautés de communes, mais il reste encore de quelques actions à venir.

CONTENU

1. État d'avancement du programme d'actions
- 2. Appréciation des dynamiques du territoire**
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Actions-phares
6. Anticipation et préparation des évolutions futures.

CONTENU

2. Appréciation des dynamiques du territoire

Données globales du territoire

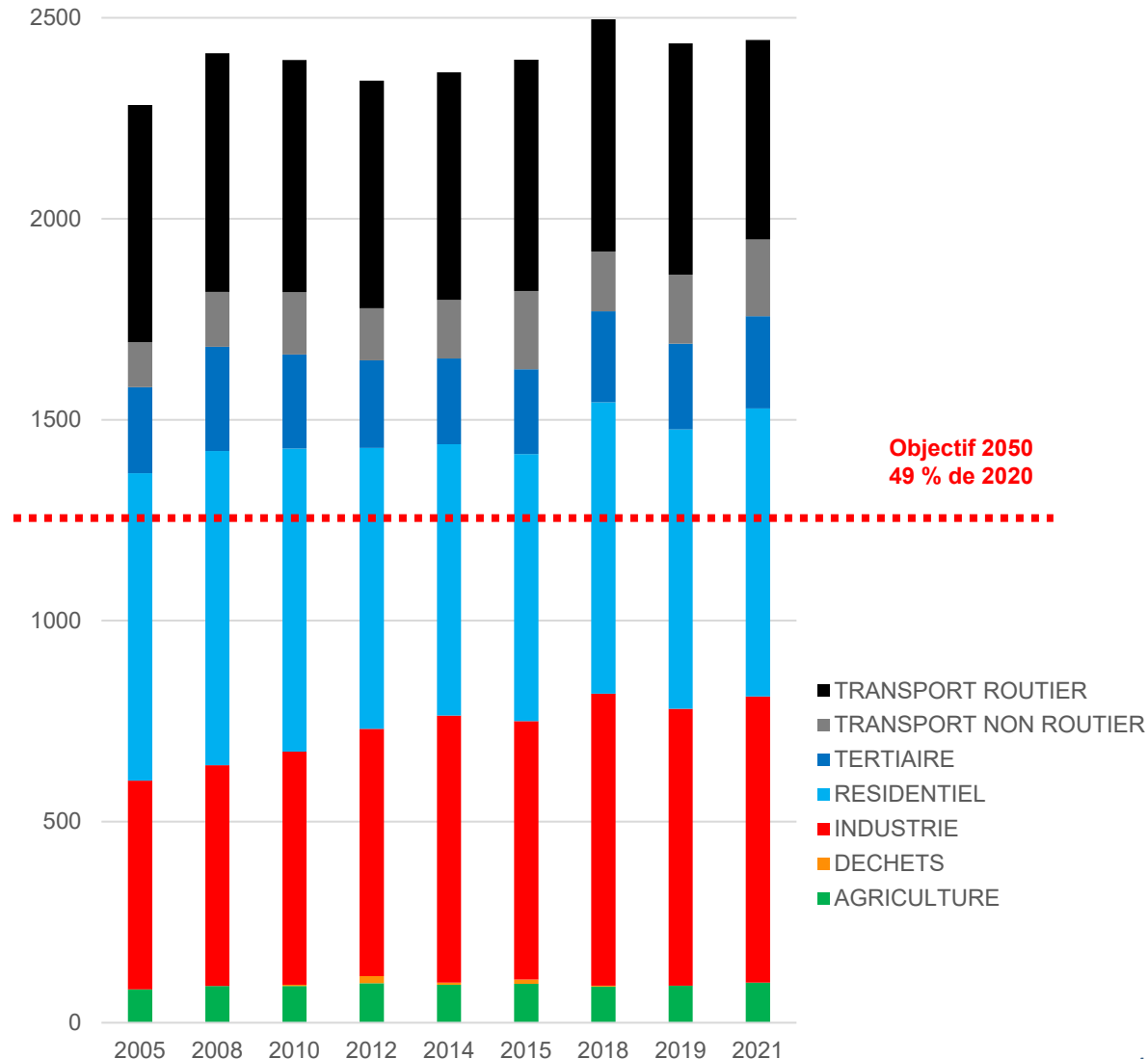
- Consommation énergétique par secteur
- Emission de gaz à effet de serre par secteur
- Production d'énergies renouvelables
- Emission de polluants atmosphériques

Analyser et Comprendre

Attention les données issues de l'ORECAN sont à « Année - 2 » et ne reflètent pas encore l'impact des actions du PCAET.

2. Appréciation des dynamiques du territoire

Consommation énergétique par secteur en GWh

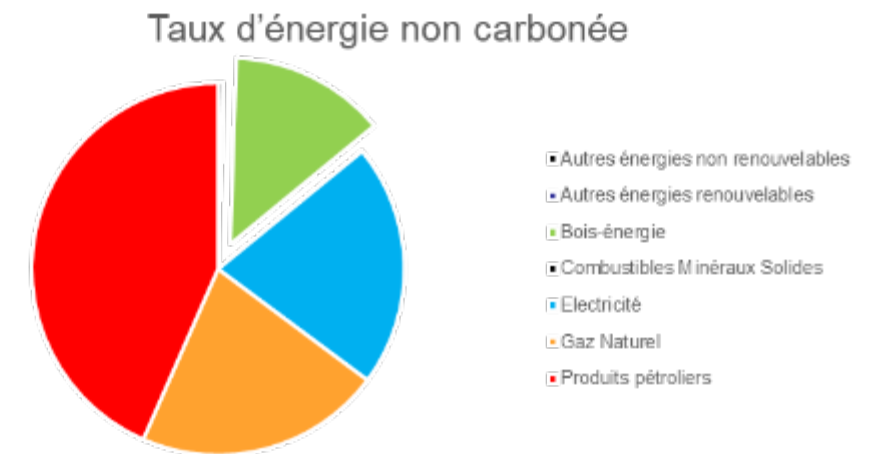


Il y a malheureusement peu de variation globale des consommations d'énergie annuelles sur le long terme.

Cette stabilité apparente cache cependant des variations sectorielles.

Les courbes montrent une augmentation sensible de la consommation des industries et du transport non routier, compensée en partie par la baisse significative de la consommation d'énergie des ménages et du transport routier.

Rappelons que 2/3 de nos énergies sont fossiles en 2021.



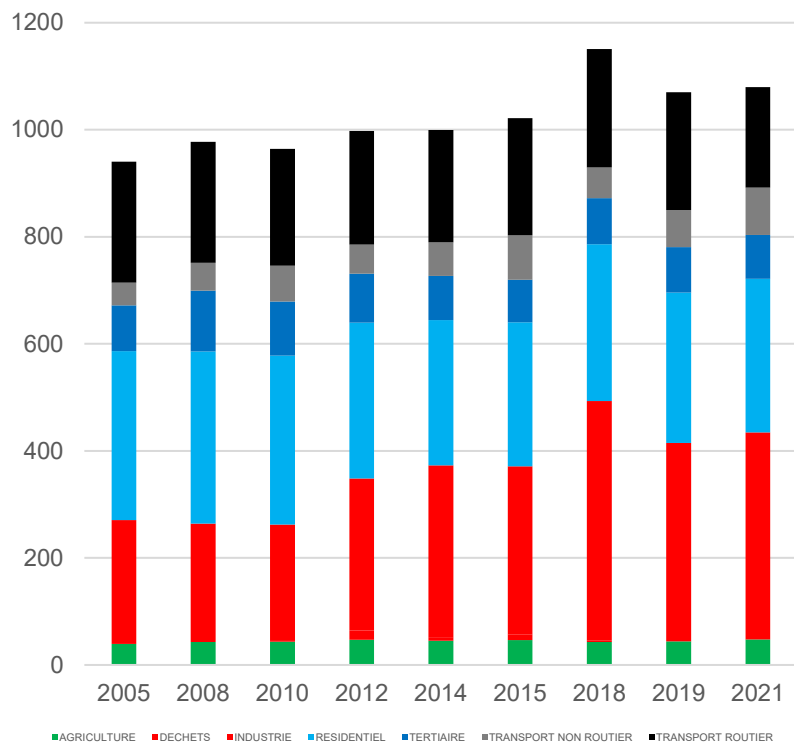
2. Appréciation des dynamiques du territoire

Consommation énergétique par secteur en GWh

COTE D'ALBATRE

Une croissance de la consommation d'énergie liée essentiellement au secteur industriel.

Les autres secteurs sont stables.

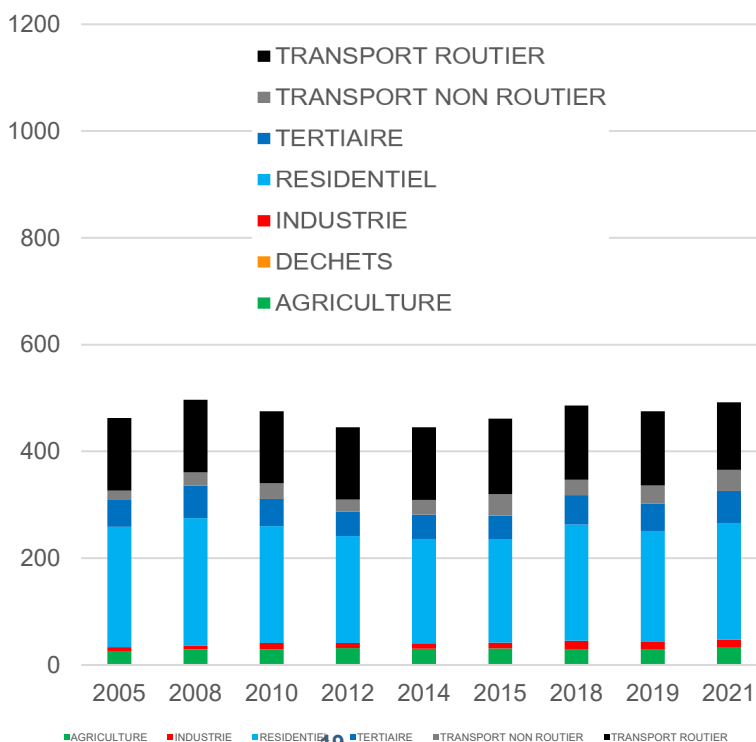


PLATEAU DE CAUX

Une consommation d'énergie stagnante, avec une part prépondérante du résidentiel, liée à un habitat dispersé.

Cet habitat dispersé vient renforcer l'usage contraint de la voiture, et implique un secteur routier important.

Peu de consommation d'énergie des autres secteurs, caractéristique d'une zone essentiellement rurale et tournée vers l'agriculture.

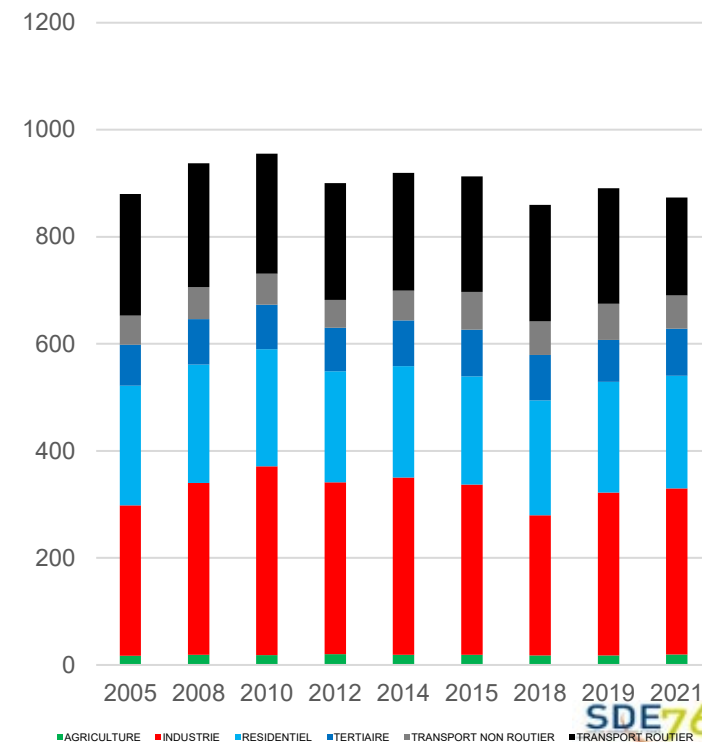


YVETOT NORMANDIE

Les consommations énergétiques sont restées sensiblement les mêmes entre 2005 et 2021.

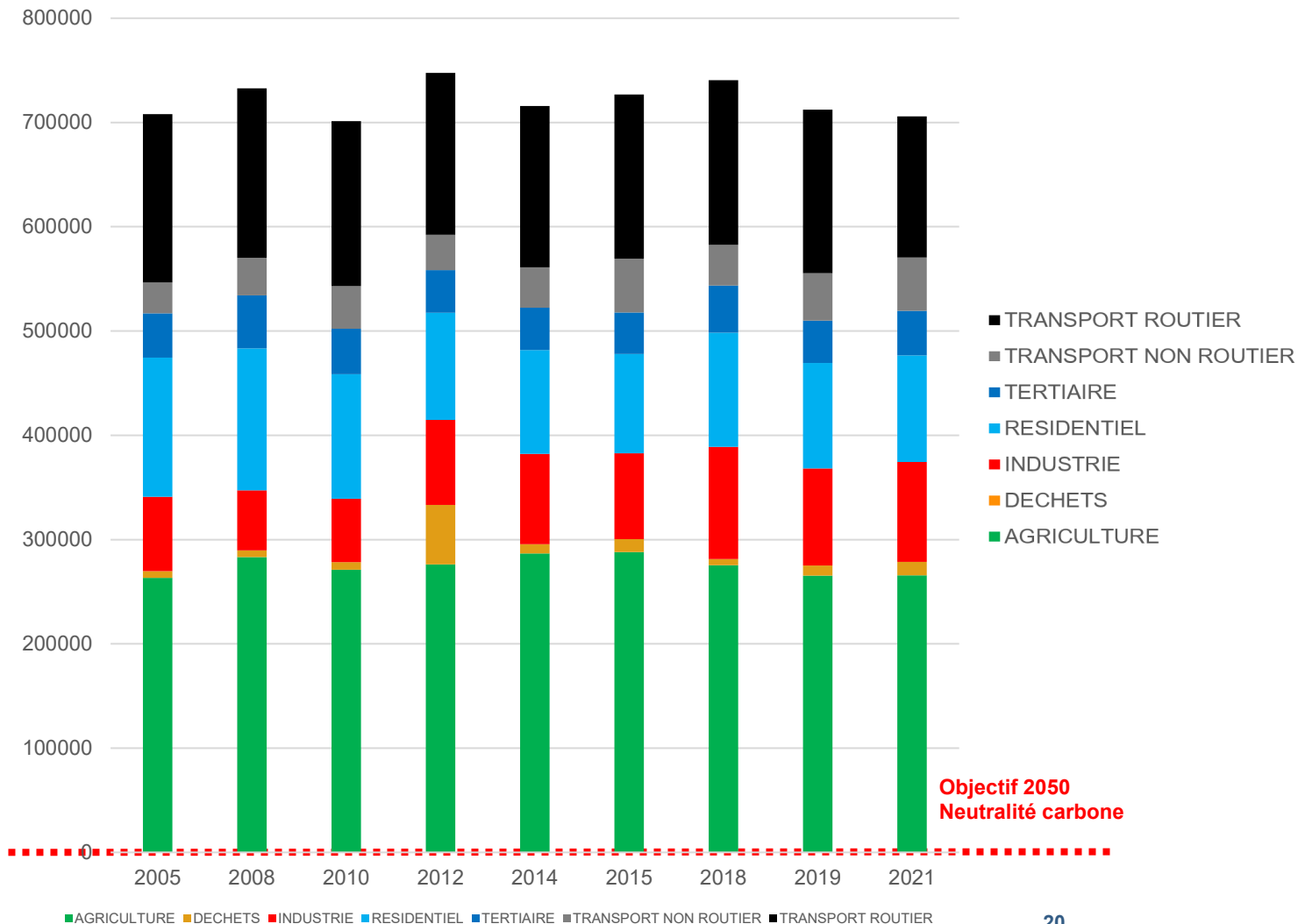
L'autoroute qui traverse le territoire implique des consommations du secteurs routiers plus importantes.

Notons que le secteur industriel représente une part relativement importante sur le territoire.



2. Appréciation des dynamiques du territoire

Emission de gaz à effet de serre par secteur en tonnes équivalent CO2



Cette courbe est significative de territoires ruraux, où les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole sont importantes. Elles deviendront prépondérantes dans les années à venir.

Le changement de pratique agricole va limiter en partie les émissions de ce secteur.

Reste une particularité tout à fait singulière du Pays de Caux : la culture du lin et sa capacité de captage de CO2.

Les territoires ruraux sont aussi caractérisés par des déplacements contraints en voiture. L'électrification des transports va abaisser les émissions de CO2 de ce secteur, qui devrait être divisé par 2 en 2050.

On retrouve enfin l'enjeu important aussi sur le résidentiel, un secteur par essence diffus dans les territoires ruraux, et donc particulièrement difficile à traiter.

2. Appréciation des dynamiques du territoire

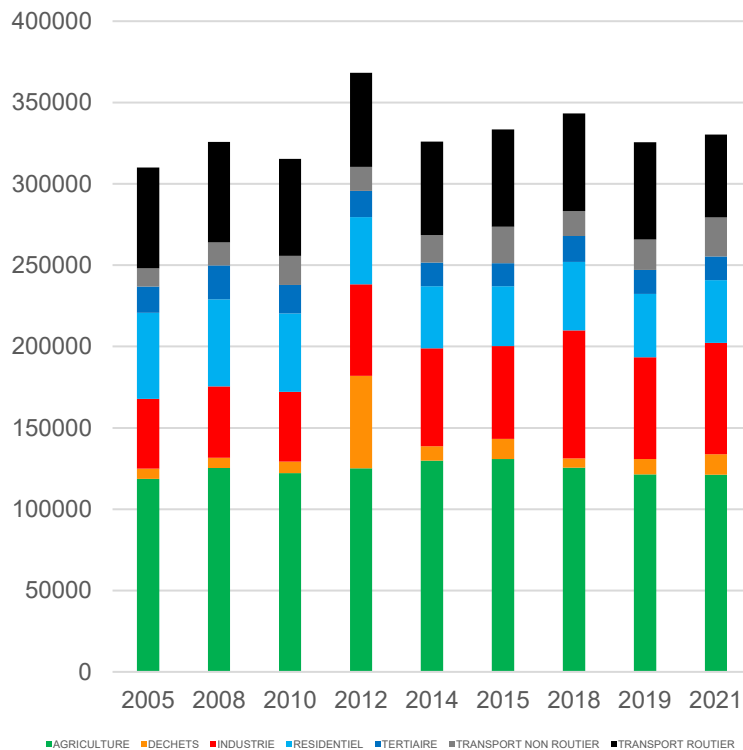
Emission de gaz à effet de serre par secteur en Tonnes équivalent CO2

COTE D'ALBATRE

L'agriculture est le premier émetteur de gaz à effet de serre du territoire.

Notons les émissions importantes et croissantes de l'industrie.

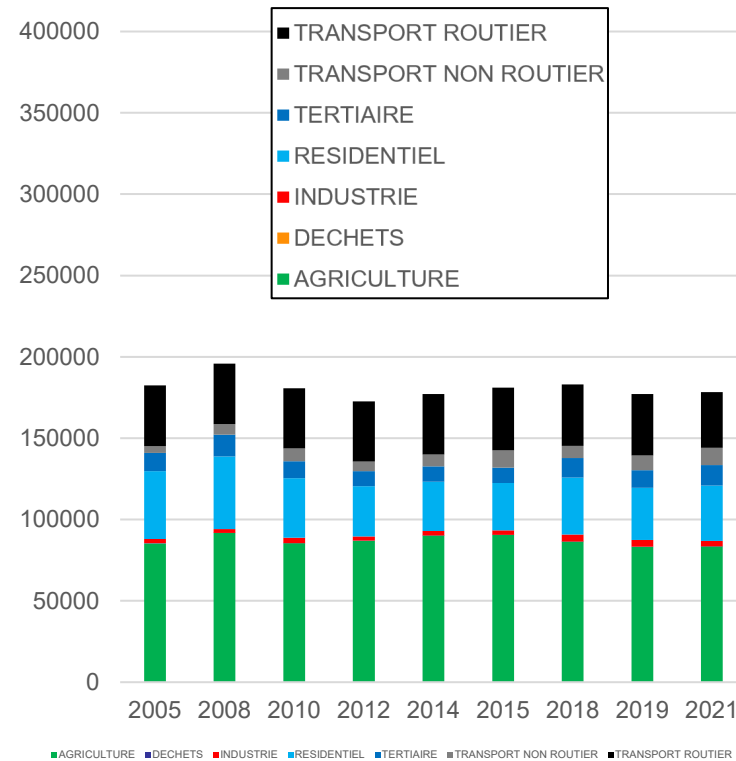
Les émissions des bâtiments et des transports sont aussi significatives.



PLATEAU DE CAUX

Le secteur de l'agriculture est prépondérant dans ce territoire à forte dominante rurale.

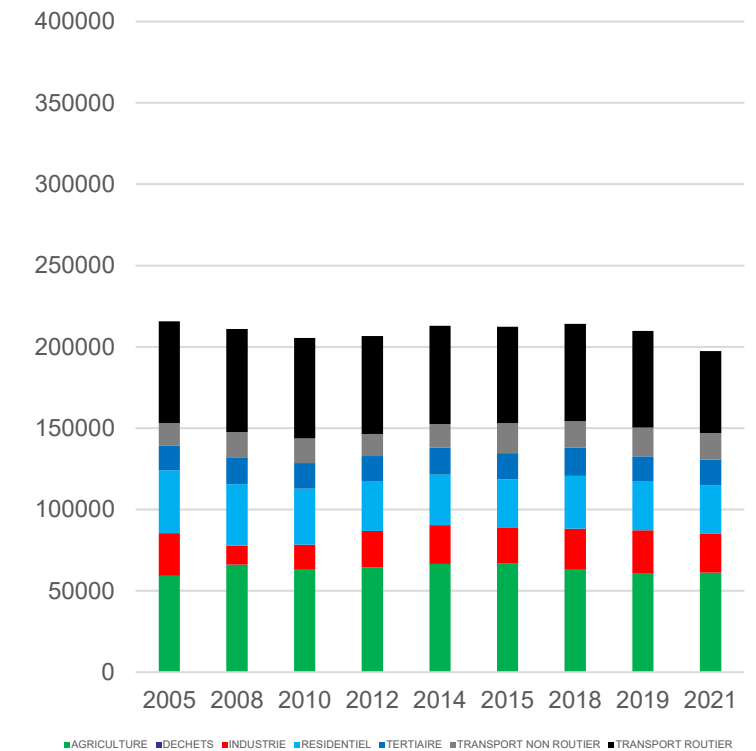
Remarquons les émissions importantes des secteurs résidentiel et routier, liées à un habitat dispersé et ancien, avec des émissions induites du secteur routier.



YVETOT NORMANDIE

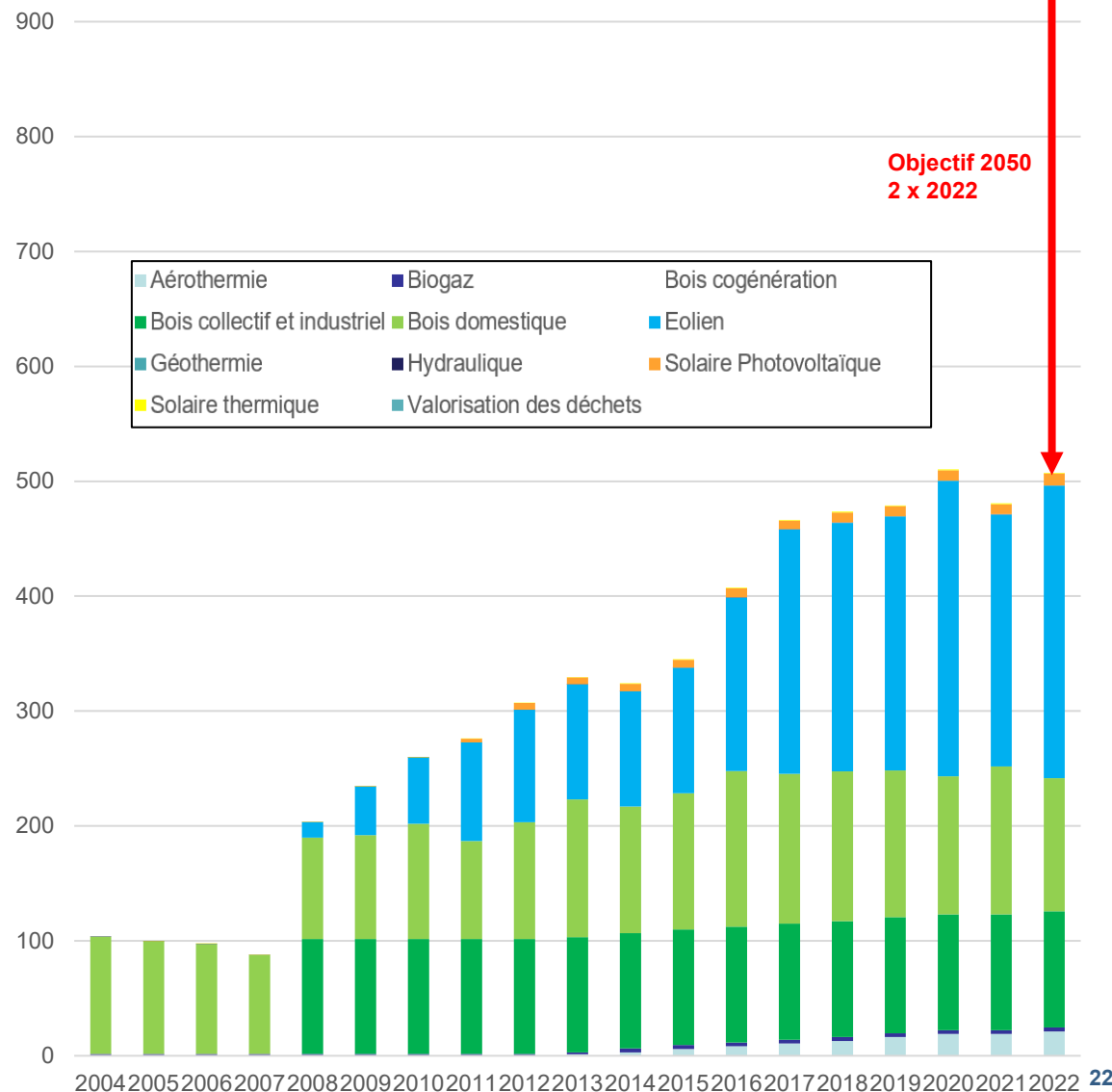
Des émissions stagnantes malgré une consommation d'énergie importante, le secteur industriel est très peu émissif, grâce à l'utilisation de chaleur renouvelable (LINEX).

L'autoroute qui traverse le territoire implique des émissions indirectes du secteurs routiers plus importantes.



2. Appréciation des dynamiques du territoire

Production d'énergies renouvelables en GWh



La production d'énergie renouvelables s'est fortement accrue depuis 2004, avec une multiplication par 5 dans l'espace de 20 ans.

Poussée par le bois et collectif et l'éolien, la part des énergies renouvelables est désormais à 21 %.

Il reste un potentiel très important sur l'aérothermie, la géothermie, ainsi que sur le photovoltaïque.

L'aérothermie est pertinente dans nos climats océaniques.

La géothermie, plus onéreuse en investissement, est une énergie très rentable sur le long terme.

Les projets d'autoconsommation collective photovoltaïque sont désormais le moyen de développer de l'énergie solaire sur le territoire.

2. Appréciation des dynamiques du territoire

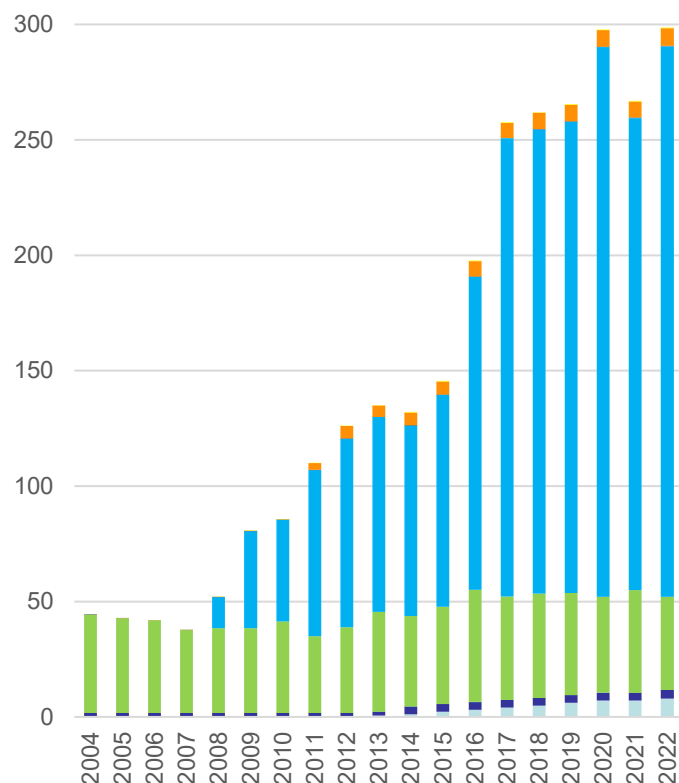
Production d'énergies renouvelables en GWh

COTE D'ALBATRE

L'usage historique du bois domestique reste constant.

Au travers leurs sites, l'éolien terrestre vient produire une quantité importante d'énergie renouvelable. Le repowering pourra venir accroître cette production.

Un réel potentiel existe sur l'énergie photovoltaïque.

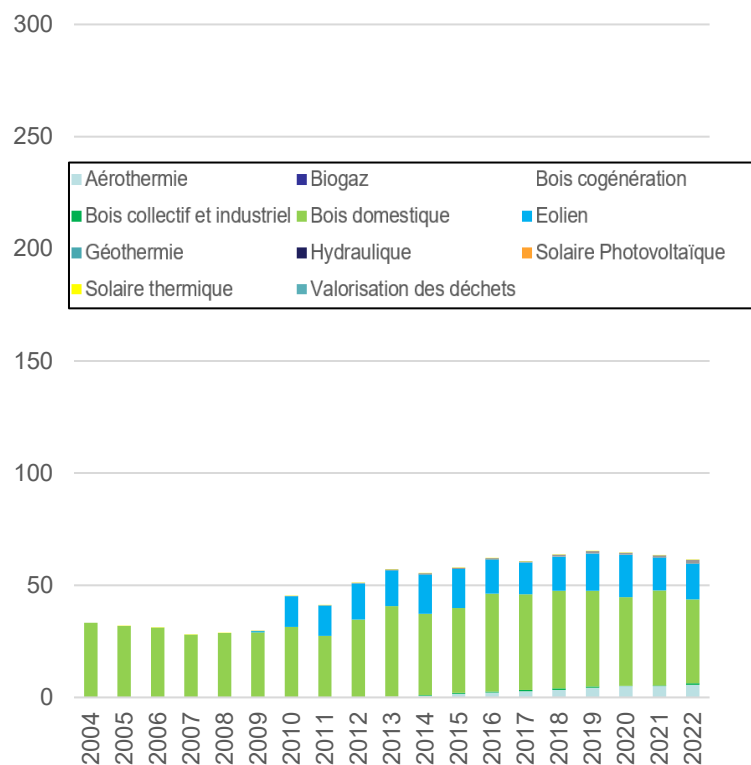


PLATEAU DE CAUX

L'usage historique du bois domestique apparaît clairement sur ce graphique.

Le potentiel éolien n'est pour l'instant pas suffisamment exploité, mais il y a de nombreux freins à cette ressource.

Un réel potentiel existe sur l'énergie photovoltaïque.

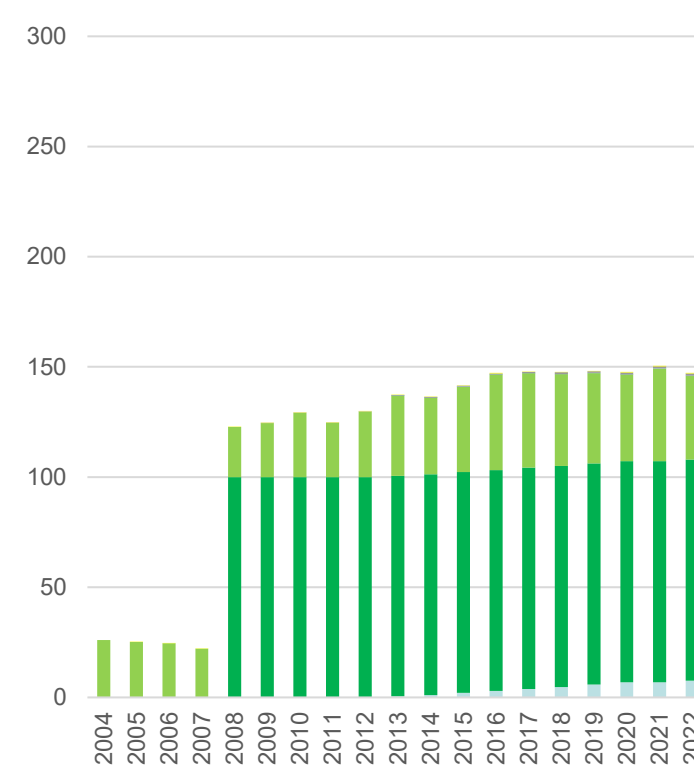


YVETOT NORMANDIE

Une forte augmentation du bois énergie liée l'entreprise LINEX.

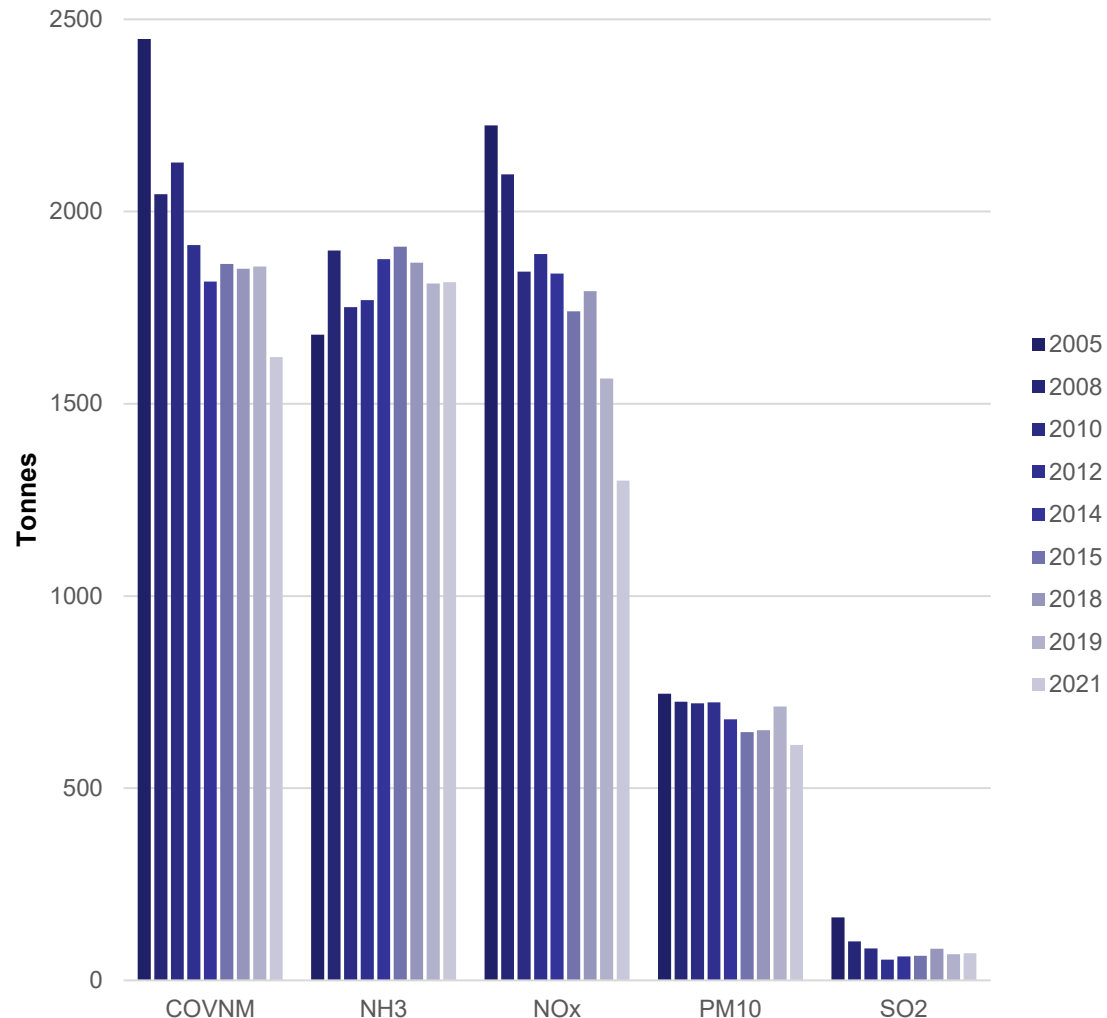
Le potentiel éolien n'est pour l'instant pas exploité, mais il y a de nombreux freins à cette ressource.

Un réel potentiel existe sur l'énergie photovoltaïque.



2. Appréciation des dynamiques du territoire

Emission polluants atmosphériques en Tonnes



La qualité de l'air s'est fortement améliorée au fur et à mesure des années.

Des efforts dans le secteur du transport ont contribué à abaisser les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).

L'ammoniac (NH3), issu des pratiques agricoles, aussi bien dans les cultures que dans l'élevage. Des pratiques différentes peuvent diminuer sensiblement ces émissions.

Les différentes réglementations nationales et européennes ont fortement contribué à réduire les oxydes d'azote (NOx): norme poids lourds, contrôle technique des voitures, qualité des carburants....

Peu d'évolution sur particules de diamètre inférieur ou égal à 10 μm (PM10), liées à la combustion du bois très présente en zone rurale.

Le Dioxyde de soufre (SO2) a été réduit grâce aux efforts industriels et du secteur des transports.

CONTENU

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
- 3. Bilan du rôle de coordinateur**
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Actions-phares
6. Anticipation et préparation des évolutions futures.

Actions réparties entre les trois communautés de communes.

Chaque communauté des communes poursuit ses actions de manière indépendante.

Le Pays du Plateau de Caux Maritime réalise deux COTECH et un COPIL annuel.

Au niveau communautaire, le sujet du développement durable est transversal et infuse l'ensemble des politiques.

A noter : « Territoire engagé transition écologique » sur la ComCom de la Côte d'Albâtre.

Des moyens disparates au niveau des collectivités pour mettre en œuvre les actions du PCAET.

CONTENU

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
- 4. Bilan des freins et leviers de l'action locale**
5. Actions-phares
6. Anticipation et préparation des évolutions futures.

AFOM AGRICULTURE

ATOUTS

Stockage important de CO2 grâce au lin

Exploitations agricoles importantes

Culture à forte valeur ajoutée (Lin, blé, pomme de terre, betterave...)

Bonnes terres agricoles

OPPORTUNITES

Production d'énergies renouvelables source d'autres revenus

Réchauffement climatique

Projet alimentaire territorial

Relocalisation de la consommation des ménages

Changement des pratiques agricoles

FAIBLESSES

Peu de boisements

Peu de haies

Premier secteur émetteur de gaz à effet de serre

Sous-sols fragiles avec impact sur la qualité de l'eau

Peu de projets collectifs

Baisse de l'emploi agricole

Vieillesse de la population

Foncier peu accessible

MENACES

Dérèglements climatiques : inondations / sécheresses

Incertitude sur la culture du lin

Instabilité du commerce international

Moins de consommateur de viande

Règlementation carbone

Augmentation du retournement des herbages (ruissellement, érosion, matière organique, moins de stockage de carbone, qualité de l'eau)

AFOM RESIDENTIEL

ATOUTS

Climat doux du bord de mer = extremum moins extrême

Opérateur France Rénov historique

Habitat accessible sauf effet « bord de mer »

Nombreux professionnels du bâtiment

Chauffage au bois peu onéreux

OPPORTUNITES

Réchauffement climatique = moins de chauffage en hiver

Solarisation des toitures

Climat doux de bord de mer = Potentiel aérothermique important

Potentiel géothermique important

TVA à 5,5 %

Aide de l'Etat / ANAH

FAIBLESSES

Habitat dispersé

Habitat vieillissant

Pouvoir d'achat

Habitat non prévu pour les chaleurs estivales

Prix plus important des résidences en bord de mer

Peu d'offres de soin

MENACES

Population vieillissante

Instabilité des politiques d'aide de l'Etat

Complexité des aides de l'Etat

Fracture numérique

Réchauffement climatique = climatisation en été

Augmentation du prix de l'énergie

Moins de foncier disponible (ZAN)

Augmentation des prix des matières premières

Baisse du pouvoir d'achat

AFOM MOBILITE

ATOUTS

Réseau routier important

Action des EPCI

- Plateau de Caux / Gare de Motteville
- Yvetot Normandie / Gare d'Yvetot / Transport à la demande / Bicyclerie / Petit réseau de transport Vikibus / BlaBlaCar Daily
- Côte d'Albâtre / Autopartage

OPPORTUNITES

Véhicule électrique = Recharge à domicile facile

Relocalisation de l'économie

Arrivée du numérique avec optimisation des flux

Covoiturage

Télétravail

Tiers-Lieu

FAIBLESSES

Habitat dispersé = Voitures contraintes

Peu de transports en commun

Peu de pistes cyclables

Territoire étendu

Peu de commerces dans les villages

MENACES

Population vieillissante

Baisse du pouvoir d'achat avec des véhicules de plus en plus chers

Augmentation du prix des énergies

CONTENU

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
- 5. Actions-phares**
6. Anticipation et préparation des évolutions futures.

PETR PLATEAU DE CAUX MARITIME

Révision du SCOT

Complémentarité des Objectifs

Coordination des Politiques

Intégration des Enjeux Environnementaux

Préservation des espaces NAF

Exploitation des friches / renaturation

Participation Citoyenne

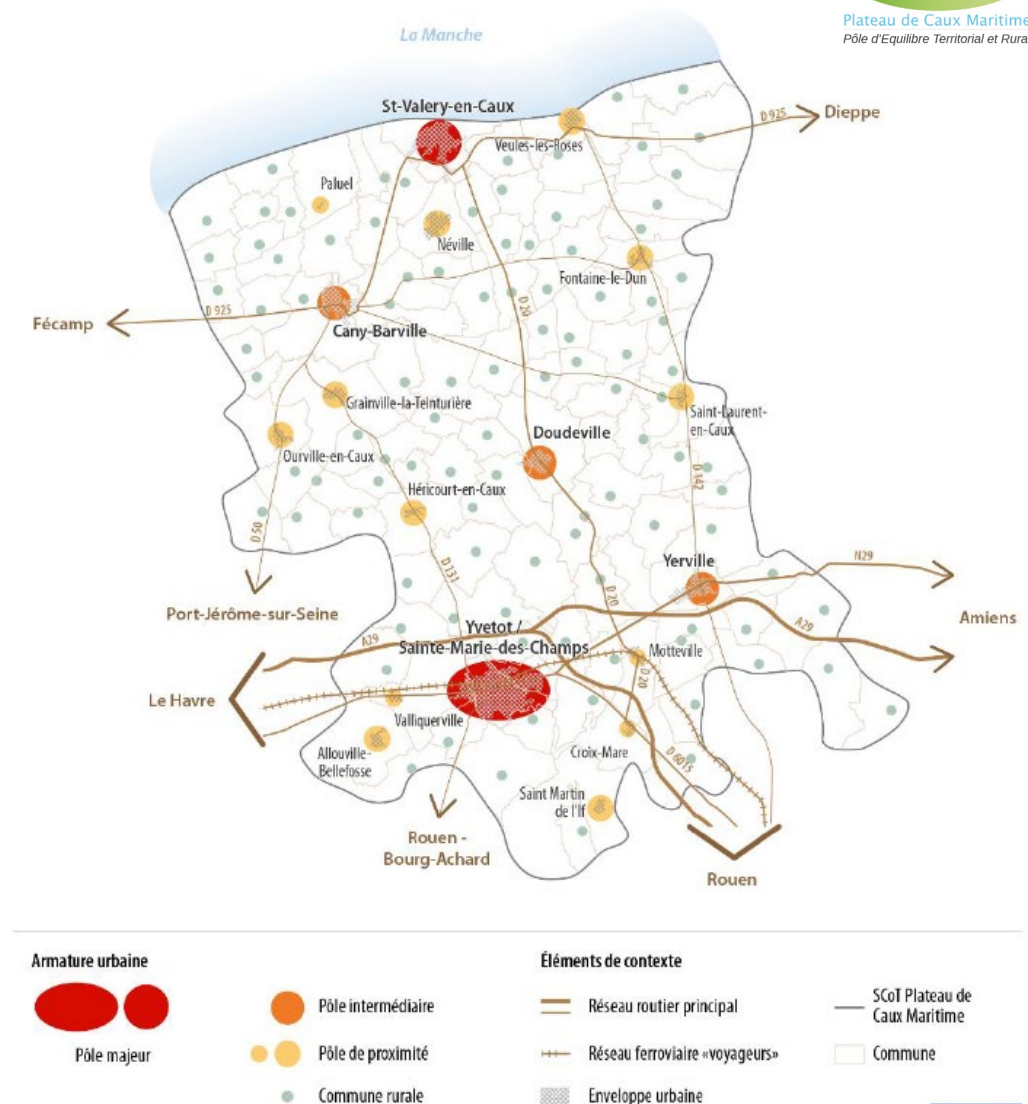
Urbanisme et Mobilité

Énergie et Bâtiment

Deux défis :

- S'inscrire dans une trajectoire de sobriété foncière visant zéro artificialisation nette à l'horizon 2050
- Faire rentrer le territoire dans l'ère post-carbone

L'armature urbaine du territoire du SCoT Plateau de Caux Maritime



CÔTE D'ALBÂTRE



Modernisation éclairage public

- Objectif : économies d'énergie, préservation de l'environnement
- 85 % des 11 200 points lumineux du territoire sont déjà équipés en technologie LED
- Gestion intelligente sur certains secteurs (variation de l'intensité lumineuse selon les horaires ou la fréquentation, détection de présence, extinction partielle la nuit)

Autopartage Albâtre Mobilité

- Service d'autopartage de voitures électriques à destination des habitants
- Objectif : faciliter la mobilité de tous, tout en réduisant l'impact sur l'environnement de voiture individuelle
- Flotte de 3 véhicules électriques, répartie sur 3 sites, service est disponible 24h/24 et 7j/7, tarif attractif, tout compris, inclut charge électrique, assurances, entretien
- Chiffres sur l'utilisation (annuel) : 550 réservations, 3000 heures, 80 kilomètres A/R par réservation



Recyclerie

- Partenariat avec Le Maillon Normand
- Objectif : réduction de déchets, réemploi, insertion par l'emploi
- La recyclerie collecte et valorise, sur plus de 250 m2, de nombreux objets de seconde main et reconditionnés, à vendre à petit prix



Aide pour les habitants à l'acquisition de vélo

- Objectif : favoriser la mobilité douce et l'utilisation de vélo au quotidien
- Le montant de l'aide à l'achat 30 %
- Depuis 2022 : plus de 870 de dossiers subventionnés pour un montant de près de 165k €

PLATEAU DE CAUX



Aide à l'habitat

PACTE

Instruit par Inhari
1500 €

Travaux générés

Subventions obtenues

1 169 465 €

937 784 €

42 rénovations énergétiques

17 autonomie

6 façades toiture



Pôle d'échange multimodal

L'aménagement du Pôle d'échanges de la gare de Motteville s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer l'accueil des voyageurs et la qualité du service ferroviaire en Normandie. Il prévoit une restructuration de l'espace public aux abords de la gare afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Cela passe par l'aménagement de places de stationnement délimitées, l'installation de bornes de recharge, la mise en place de zones dédiées au covoiturage, la création d'un espace d'arrêt pour les bus et une zone d'attente, ainsi que le déploiement d'une solution de stationnement sécurisé pour les vélos (abri et consigne).

Le projet intègre également la continuité des cheminements cyclables et piétons jusqu'au parvis de la gare, qui sera agrandi et conforter afin d'en améliorer l'accessibilité et la lisibilité du bâtiment de gare. En plus, des noues paysagères seront aménagées aux bords du parking voyageurs afin d'optimiser la gestion des eaux pluviales courantes.

5. Actions-phares réalisées

YVETOT NORMANDIE



- Aides à la rénovation énergétique**

Depuis 2021 des aides aux particuliers (audits puis aux travaux) ont été proposées. En 2025, les subventions se poursuivent.

Année	Nombre de dossiers	Montant des aides CCYN	Montant global des travaux réalisés	Type d'aide
2021	5	3 500		Audits
2022	5	7 300		Travaux de rénovation
2023	24	50 000	417 000	Travaux de rénovation
2024	27	140 000	1 600 000	Travaux de rénovation

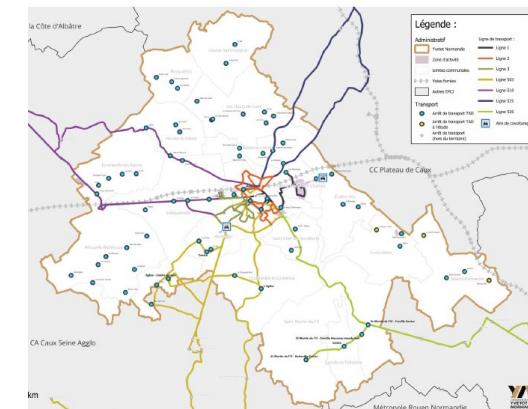
- Projet Alimentaire Territorial**

CCYN labellisée Niveau2 en 2024, nombreux projets multi-partenariaux
Un agent à 50% est dédié à ce projet.



- Plan De Mobilité Simplifié**

CCYN finalise son PDMS en 2024, prise la compétence mobilité avec un agent à temps plein dédié.
Nouvelle DSP réseau de bus
Mise en place d'un transport à la demande.
Promotion covoiturage avec Blablacar Daily.



- Atlas de la Biodiversité avec le PNR lancé en 2025 pour 3 ans.**



CONTENU

1. État d'avancement du programme d'actions
2. Appréciation des dynamiques du territoire
3. Bilan du rôle de coordinateur
4. Bilan des freins et leviers de l'action locale
5. Actions-phares
- 6. Anticipation et préparation des évolutions futures**

Analyse GLOBALE



ATOUTS

Trois communautés de communes complémentaires
Répartition précise des actions entre les ComCom
Socle agricole, touristique et industriel
Grandes cultures du Plateau de Caux
Littoral attirant de la Côte d'Albâtre
Dynamisme économique d'Yvetot Normandie
Culture du lin, puits de carbone



OPPORTUNITES

Territoires propices à la production d'énergie
renouvelables : Eolien / photovoltaïque / Méthanisation
Géothermie / Aérothermie
Attractivité accrue avec réchauffement climatique



FAIBLESSES

Trois EPCI avec des problématiques différentes
Un degré d'avancement inégal
Habitat dispersé
Voitures contraintes
Moyens financiers inégaux
Haies et boisements non significatifs



MENACES

Augmentation des coûts de l'énergie
Vieillesse de la population
Dérèglements climatiques
Recul du trait de côte
Fin de la centrale nucléaire de Paluel en 2045

Plan national d'adaptation au réchauffement climatique avec une France à 4 °C

Protéger la population

Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels

Adapter les activités humaines : assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à + 4 °C

Protéger notre patrimoine naturel et culturel

Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

Stratégie Nationale Bas Carbone

Objectif de diminution des GES -50% entre 1990 et 2030

Réalisé : -27% entre 1990 et 2022

Il faudrait être sur -5% par an jusqu'en 2030 !

Plan pluriannuel de l'énergie

44% d'électricité renouvelable en 2035

Energie photovoltaïque : production quintuplée entre 2023 et 2035 !

DÉFINITION DES ACTIONS PHARES DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

PETR PLATEAU DE CAUX MARITIME

Adaptation (2.16)

CÔTE D'ALBATRE

Mise en place du Plan de Mobilité Simplifié (5.11)

Réalisation des travaux de rénovation sur les bâtiments communautaires (6.11)

Développement d'un réseau de chaleur biomasse (22.8, 6.13)

Mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (25.8)

Labellisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (1.10)

PLATEAU DE CAUX

PLU intercommunal (1.3)

Mobilité : Pôle d'échange multimodal (1.4)

Mobilité : Transport en commun (1.5)

YVETOT NORMANDIE

Rénovation énergétique du conservatoire intercommunal (1.6)

Verdissement de la flotte de véhicules VIKIBUS (1.5)

Développement des énergies renouvelables (3.22)

Mise en place d'une stratégie numérique responsable (1.6)

Mise en place d'une étude pour optimiser la flotte de véhicules avec le SDE 76 (1.7)

Intégration des enjeux d'adaptation au changement climatique dans la révision du PLUI (1.3)



3 ans

DÉFINITION DES ACTIONS PHARES DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

PETR PLATEAU DE CAUX MARITIME

Adaptation

Haies / Boisements / Climatisation / Agriculture / Biodiversité / Risques naturels / Retrait des côtes

- Intégrer les enjeux d'adaptation dans le SCOT / PLUi
- Renaturation / Désimperméabilisation des espaces publics
- Plan Intercommunal de Sauvegarde (Canicules...)
- Nombreuses actions dans le PAT



DÉFINITION DES ACTIONS PHARES DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

CÔTE D'ALBÂTRE



Mise en place du Plan De Mobilité Simplifié PDMS

- Fait : diagnostic, stratégie, plan d'actions. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec des acteurs du territoire, à travers une enquête menée auprès des habitants (900 réponses) et les 3 ateliers ouverts aux communes, entreprises et associations.
- Prochaine étape : adoption et mise en œuvre
 - Management de la mobilité (5 actions) : pour intégrer la mobilité dans l'ensemble des projets et assurer la cohérence des actions avec les territoires limitrophes
 - Information et communication (3 actions) : pour valoriser l'offre de mobilité existante et développer une culture de la mobilité
 - Mobilités actives (6 actions) : pour développer l'usage du vélo et les déplacements à pied
 - Transports collectifs (4 actions) : pour renforcer la fréquentation en valorisant les lignes existantes
 - Covoiturage et autopartage (6 actions) : pour formaliser des aires d'arrêts, créer des lignes de covoiturage et encourager la pratique

Optimisation de la gestion et travaux de rénovation sur les bâtiments communautaires

Elaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) visant à faire un bilan complet du patrimoine et programmer les travaux d'amélioration énergétique

Développement d'un réseau de chaleur biomasse sur le territoire

- Fait : étude d'opportunité réalisée sur l'ensemble des communes, potentiel intéressant identifié pour 3 communes
- Prochaine étape : évaluer la faisabilité technico-économique de création d'un réseau de chaleur sur la commune de Cany-Barville regroupant plusieurs bâtiments communautaires, dont notamment l'Hôtel de la CCCA et le centre aquatique de La Vallée

Mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial PAT

- Fait : diagnostic du territoire, ateliers de concertation des différentes parties prenantes de l'alimentation pour aboutir à un programme d'actions
- Prochaine étape : adoption et mise en œuvre
 - Production agricole, produits de la mer et circuits courts : pour recréer du lien entre les consommateurs et les producteurs et faciliter l'accès aux produits locaux
 - Alimentation et environnement : pour protéger les ressources du territoire et favoriser une agriculture durable pour une alimentation de qualité
 - Alimentation et social : pour soutenir une égalité d'accès aux produits locaux et accompagner les acteurs de la précarité
 - Education à l'alimentation : pour faire le lien entre alimentation et santé
 - Restauration collective : pour favoriser le respect de la loi EGalim en restauration collective et faire de la cantine un lieu de partage
 - Economie circulaire et coopération locale : pour limiter le gaspillage alimentaire et développer la mutualisation de moyen et d'outils sur le territoire.

CÔTE D'ALBÂTRE



Labellisation

Territoire engagé pour la transition écologique CAE « 2 étoiles vers 3 étoiles »

- La CCCA est engagée depuis 2024 dans le Programme Territoire Engagé Transition Écologique en partenariat avec l'ADEME
- Dans ce cadre deux plans structurants ont été co-construits :
 - Climat-Air-Energie (6 domaines, 43 actions)
 - Economie Circulaire (4 axes, 23 actions)



DÉFINITION DES ACTIONS PHARES DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

PLATEAU DE CAUX

Pôle d'échange multimodal

L'aménagement du Pôle d'échanges de la gare de Motteville s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer l'accueil des voyageurs et la qualité du service ferroviaire en Normandie. Il prévoit une restructuration de l'espace public aux abords de la gare afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Cela passe par l'aménagement de places de stationnement délimitées, l'installation de bornes de recharge, la mise en place de zones dédiées au covoiturage, la création d'un espace d'arrêt pour les bus et une zone d'attente, ainsi que le déploiement d'une solution de stationnement sécurisé pour les vélos (abri et consigne).

Le projet intègre également la continuité des cheminements cyclables et piétons jusqu'au parvis de la gare, qui sera agrandi et conforter afin d'en améliorer l'accessibilité et la lisibilité du bâtiment de gare. En plus, des noues paysagères seront aménagées aux bords du parking voyageurs afin d'optimiser la gestion des eaux pluviales courantes.

Mobilité

- Bus Yerville-Motteville-Doudeville
- Transport à la demande
- Autopartage

PLU intercommunal



DÉFINITION DES ACTIONS PHARES DES TROIS PROCHAINES ANNÉES

YVETOT NORMANDIE

Rénovation énergétique du conservatoire intercommunal

- Amélioration de l'isolation, ventilation, menuiseries
- Mise en place d'une gestion technique des bâtiments sur l'ensemble des bâtiments



Verdissement de la flotte de véhicules VIKIBUS

- Projet d'achat de nouveau bus électriques



Développement des ENR

- Adoption d'une charte pour l'encadrement des projets ENR
- Installation de panneaux PV sur le parking de la piscine, futur hôtel communautaire, conservatoire
- Aide des particuliers à l'installation des PV sur leur toiture



YVETOT NORMANDIE



Stratégie numérique responsable (année 2025/2026)

- Formaliser une proposition de stratégie adaptée à la collectivité
- Doter la collectivité d'une vision claire de ses priorités et de la manière de les mettre en œuvre et pilotables dans la durée



Optimisation de la flotte de véhicules (année 2025, 2026, 2027)

Avec le programme Mobilipro, la CCYN souhaite se lancer dans une démarche d'amélioration continue de la gestion de ses déplacements professionnels;

Objectifs de cette démarche pendant 3 ans :

- Pour réduire l'impact des véhicules utilisés en modifiant leurs caractéristiques
- Pour repenser l'organisation des mobilités au sein de la structure
- Pour accompagner les collaborateurs vers de nouvelles pratiques de mobilité





PCAET PAYS PLATEAU CAUX MARITIME BILAN À MI-PARCOURS

